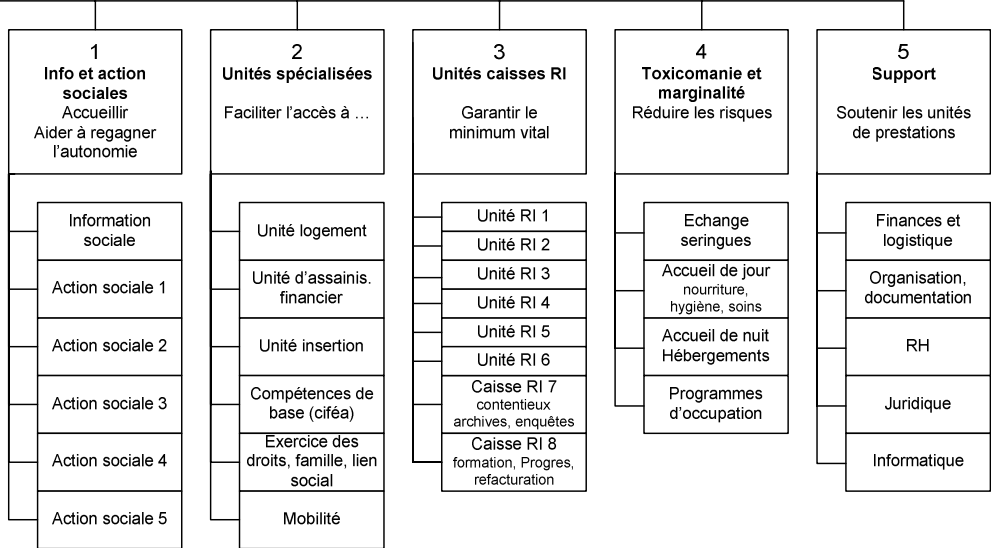


# Direction de la sécurité sociale et de l'environnement

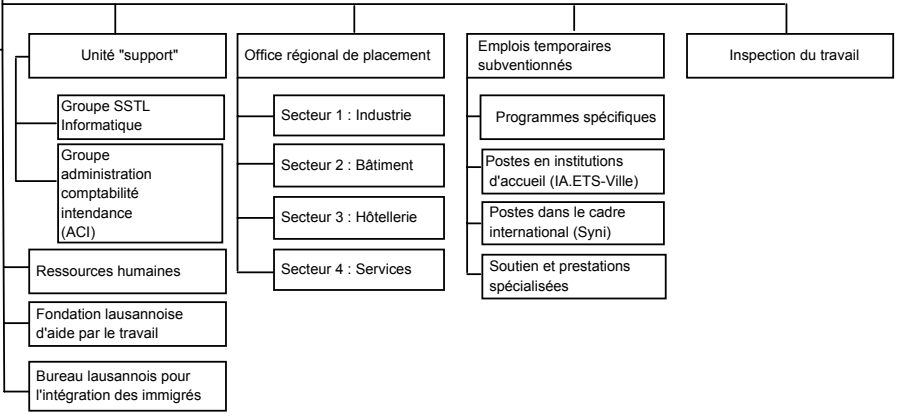
**Directeur**

**Secrétariat de direction**

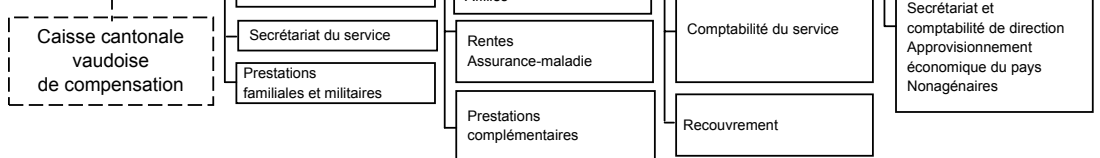
**Service social**



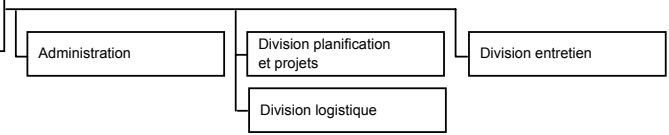
**Service du travail et de l'intégration**



**Service des assurances sociales**



**Service des parcs et promenades**



## Direction de la sécurité sociale et de l'environnement

Pour la DSSE, l'année 2009 aura eu deux visages.

Celui dynamique et souriant de la manifestation Lausanne Jardins 09, des améliorations apportées aux familles et des nouveaux projets dans le domaine de l'intégration, d'une part. Celui plus sombre de la crise économique mondiale et de ses retombées sociales : accroissement du chômage et de l'aide sociale.

Le service des parcs et promenades (SSP) tient la vedette du côté ensoleillé de 2009. La manifestation Lausanne Jardins 09 « Jardins Dessus-Dessous » a en effet connu un remarquable succès, avec un nombre de visiteurs estimé entre 50 et 100'000 personnes. Chaque personne qui s'est trouvée un week-end sur l'une des boucles du parcours a pu constater ce succès : on y croisait des couples, des familles, des individus, tenant à la main un plan ou le carnet de route édité pour l'occasion, qui allaient en quête du jardin suivant. Tous ont expérimenté une autre vision de la Ville, marquée par la présence inattendue, insolite, de splendides réalisations au cœur de Lausanne, jusque et y compris dans le m2.

Le SPP a contribué dès 2008 à ce succès. En effet, la plupart des fleurs et plantes des différents jardins ont été cultivées à l'établissement horticole de la Bourdonnette. En 2009, c'est la mise en place de certains jardins (des entreprises privées ayant été impliquées dans la majorité), leur entretien et leur démontage (il faut bien que cela se termine un jour) qui ont mobilisé les jardiniers de la Ville.

La contribution du SPP ne s'est pas limitée à ce soutien logistique. Un concours interne, fort relevé, a primé cinq jardins qui ont pris place dans la manifestation. La qualité de ces projets maison n'a rien eu à envier aux très belles propositions issues du concours international.

Une année de très forte mobilisation pour le personnel de Parcs et promenades, d'autant plus que l'appui à la manifestation n'a pas supprimé les tâches quotidiennes d'entretien des nombreux espaces verts lausannois. Ceci mérite bien un merci officiel, dans le rapport de gestion.

Des décisions cantonales dans le domaine du social ont eu des effets sur le service des assurances sociales. En effet, l'augmentation des allocations familiales et surtout leur élargissement dès 2009 aux personnes sans activité lucrative ont eu des effets bienvenus sur les finances des familles vaudoises et lausannoises. Elles ont du coup exi-

gé une réorganisation du service des assurances sociales. Une nouvelle unité est née : celle des « Prestations familiales et militaires », grâce à une augmentation de l'effectif du service. Elle assure que ces prestations sont délivrées par un service public impeccable.

Dans le domaine de l'intégration, le nouveau Fonds interculturel de la Ville de Lausanne a permis pour la première fois de soutenir des projets présentés par des associations de migrants ou œuvrant dans le domaine de l'intégration. Doté de 60'000 francs, il a retenu 9 projets de qualité, qui s'inséreront dans le programme de la nouvelle fête mobile lausannoise : la Caravane des quartiers.

Le préavis municipal proposant la création de cette nouvelle manifestation a été accepté par le Conseil communal au début de l'été. Dans un temps record, l'association porteuse du projet a été créée, un coordinateur trouvé et les premiers contacts effectués. La Caravane a trouvé en 2009 les bases solides à partir desquelles elle effectuera en 2010 un parcours dans les quartiers lausannois, que l'on souhaite intense et réussi.

Les aspects difficiles de 2009 sont évidemment ceux causés par les retombées de la crise économique mondiale sur Lausanne et le canton. La DSSE est ici sur le front, tant en ce qui concerne le chômage que l'aide sociale.

Pour le service du travail et de l'intégration, l'augmentation très forte du nombre de chômeurs entre janvier et décembre 2009 (de 5'106 à 6'588, près de 30% de plus) a impliqué une réponse active. L'office régional de placement a augmenté ses effectifs, il s'est agi de trouver de nouveaux locaux pour répondre au besoin ainsi déterminé. On remarquera que, malgré des affluences record aux guichets, l'ORP a pu continuer, grâce à l'engagement de son personnel et à des innovations informatiques développées de manière interne au STI, de fournir ses prestations à des personnes fragilisées, voire traumatisées par la perte de leur emploi.

Le service social Lausanne a subi le contrecoup de l'augmentation du chômage. Le nombre de dossiers au Revenu d'Insertion a en effet repris son inquiétante hausse en 2009, après avoir connu une année 2008 plus stable. En situation de crise, retrouver un travail est beaucoup plus difficile pour tout le monde. La population bénéficiant d'une aide sociale s'est ainsi trouvée confrontée à des difficultés encore plus grandes que les années précédentes.

Pour le service social, les difficultés ont été augmentées par le refus du Conseil communal d'autoriser le regroupement de ses unités éparpillées dans différents locaux sur un seul site, à l'avenue de Provence. Ce déménagement devait permettre de libérer des places de travail dans le bâtiment de Chauderon 4. Mais le personnel nécessaire pour répondre à l'accroissement du nombre de dossiers et à la mise en place de l'importante réforme du service n'a pu être engagé à temps. Une surcharge de travail en a été la conséquence, mettant bien des équipes en difficulté. La solution partielle trouvée à la rue du Maupas n'a réglé le problème que pour une période réduite. L'augmentation constante du nombre de dossiers laisse prévoir en effet la nécessité de nouveaux engagements. Il faudra trouver des places de travail pour ces personnes.

Ces éléments sont venus compliquer le grand projet de réorganisation de l'action sociale au sein du service. Ce passage à une nouvelle répartition des tâches entre travailleurs administratifs et sociaux vise à améliorer la manière dont l'on s'occupe des personnes à l'aide sociale. La « bascule » est prévue pour le printemps 2010. Malheureusement, elle ne se déroulera pas dans les meilleures conditions possibles. Elle aura cependant fait l'objet d'une préparation minutieuse, dans le cadre d'une démarche participative associant tous les corps de métiers et tous les niveaux hiérarchiques.

## SERVICE DES ASSURANCES SOCIALES

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le service des assurances sociales accomplit toutes les tâches d'une caisse de compensation AVS à savoir, notamment :

- l'affiliation des employeurs de personnel, des personnes de condition indépendante et des personnes sans activité lucrative ;
- la révision de la gestion des charges sociales auprès des employeurs de personnel (voir ci-dessous) ;
- l'encaissement des cotisations AVS/AI/APG/AC/AF ;
- le paiement des rentes AVS/AI, des indemnités journalières de l'AI, des prestations complémentaires à l'AVS/AI, des allocations en cas de service et de maternité (APG) et des allocations familiales (AF).

Dans le domaine de l'assurance-maladie, il contrôle que tous les lausannois soient couverts par l'assurance de base et enregistre les demandes de subside à la cotisation.

Au plan strictement communal, ses missions comprennent aussi bien la gestion de l'allocation communale de naissance que l'organisation de l'approvisionnement économique de la ville ou encore les manifestations honorant les nonagénaires lausannois. Enfin, il faut noter que la gestion de la comptabilité de la direction de la sécurité sociale et de l'environnement est de son ressort.

## LES CHANGEMENTS

### Le contrôle de la gestion des charges sociales chez les employeurs de personnel

Depuis le 1<sup>er</sup> août, le service est chargé du contrôle de la gestion des charges sociales du 1<sup>er</sup> pilier de la sécurité sociale auprès des employeurs de personnel affiliés à l'agence lausannoise. Auparavant, cette mission était l'apanage de la caisse cantonale dont le siège est à Clarens. Ce changement trouve son origine dans l'utilisation de nouveaux logiciels qui ne permettent pas le partage des instances informatiques. Ainsi, dans le secteur de la gestion des affiliés, l'agence accomplit dorénavant toutes les tâches d'une caisse de compensation. Ce nouveau poste est rattaché au groupe Recouvrement créé le 1<sup>er</sup> septembre 2008, dont la mission est de procéder à la facturation et au recouvrement des cotisations.

### La création d'une nouvelle unité administrative : « Prestations familiales et militaires »

Le service s'est enrichi d'une nouvelle unité administrative : le groupe des **Prestations familiales et militaires**. A l'allocation communale de naissance est venue s'ajouter l'allocation fédérale de maternité puis, cette année, de nouvelles allocations familiales accordées aux personnes de condition indépendante et à celles sans activité lucrative (voir plus loin). Il était donc légitime de repenser l'organisation interne du service et de regrouper dans un seul secteur l'ensemble des prestations réservées à la famille. De plus, la source légale de l'allocation fédérale de maternité étant incluse dans la loi sur les allocations perte de gains, il était logique d'y inclure les prestations aux militaires.

### EFFECTIF DU PERSONNEL

#### Personnel fixe

	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total	69	62.7	71	65.2

Augmentation de 2.5 ept décidée par la Municipalité : 1.5 ept au groupe « Prestations familiales et militaires » et 1 ept au groupe « Recouvrement ».

#### Apprentis

	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
Total	3	3

#### Mouvement du personnel (sans apprentis)

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	embauches	fins d'emploi
Total	7	9

#### Motifs des fins d'emplois

Démission	5
Retraite	3
Mise à l'invalidité	1
Total	9

## LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

### L'allocation communale de naissance

Il y a 30 ans cette année que cette prestation communale a été introduite. Elle n'est versée qu'aux mères de famille n'exerçant aucune activité lucrative (ceci depuis l'entrée en vigueur de l'allocation fédérale de maternité le 1<sup>er</sup> juillet 2005), pour autant, bien sûr, que les autres conditions (domicile et revenu déterminant) soient remplies.

Cette année, nous avons enregistré à Lausanne 1'527 naissances et accueils en vue d'adoption (+ 3.5% par rapport à 2008). 281 allocations ont été octroyées (en augmentation de 6.8% par rapport à l'année précédente), représentant une dépense totale de Fr. 387'110.–.

Rappelons que le montant de l'allocation varie de Fr. 1'000.– à Fr. 1'440.–, par palier de Fr. 110.–, en fonction de la situation économique des parents du nouveau-né. Le revenu déterminant maximum permettant l'octroi de cette prestation est fixé à Fr. 60'000.–. Cette limite est augmentée de Fr. 7'000.– par enfant autre que le nouveau-né.

### Les allocations fédérales de maternité

Durant l'année écoulée, l'agence a octroyé des allocations fédérales de maternité à 310 mères pour un montant total de quelque 3.4 millions de francs, dont près de 800'000 francs ont été octroyés à l'employeur « Ville de Lausanne », qui récupère ainsi une grande partie des salaires versés à ses employées durant le congé maternité. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le plafond maximal de l'AMat s'élève à Fr. 196.– (Fr. 172.– auparavant).

### Adaptation des rentes et des limites donnant droit aux prestations complémentaires (PC)

Les rentes AVS/AI et les limites de revenus donnant droit aux PC ont été augmentées de 3.2% (l'augmentation moyenne était de 2.8% au 1<sup>er</sup> janvier 2007). Le montant minimum de la rente complète de vieillesse a passé de 1'105 à 1'140 francs par mois. Ce montant minimum-là n'est accordé qu'aux personnes qui comptent une durée complète de cotisations. Dans le meilleur des cas, le maximum de la rente que peut obtenir une personne seule s'élève à 2'280 francs (2'210 jusqu'à fin 2008) et un couple marié à 3'420 francs (3'315). Dans le pire des cas, soit pour les personnes qui n'auraient cotisé à l'AVS que durant un an, la rente minimale s'élève à 26 francs par mois (24).

A noter qu'au 31 décembre, le service gérait 7'557 dossiers de prestations complémentaires qui permettaient à 8'435 habitants de notre ville de vivre décemment en se répartissant, selon leurs besoins, les quelque 122 millions dépensés cette année pour cette seule branche d'assurance sociale, la Ville y participant au travers de la facture sociale.

### Augmentation du taux de TVA

Le 27 septembre, le peuple et les cantons ont accepté d'augmenter les taux de TVA pour une durée de sept ans afin d'assurer un financement additionnel à l'AI. La majorité des cantons a été acquise sur le fil du rasoir alors que le peuple a accepté à 54.5% des voix. Les nouveaux taux seront appliqués dès 2011.

### Les nonagénaires

Un cadeau a été remis à 248 (222) nonagénaires (68% de femmes). A noter que le 20% d'entre eux/elles seulement sont placés en EMS. Montant de la dépense : quelque 29'000 francs.

### Les allocations familiales (AF)

Le 1<sup>er</sup> janvier sont entrées en vigueur les lois fédérale et cantonale sur les allocations familiales. La loi cantonale applique le principe constitutionnel « un enfant, une allocation ». Elle va donc plus loin que la loi fédérale qui n'étend le droit aux AF qu'aux personnes sans activité lucrative (sous condition de ressources) alors que la loi cantonale l'étend également aux personnes de condition indépendante (sous condition de revenu).

Les indépendants domiciliés dans le canton de Vaud doivent être affiliés et cotiser à une caisse d'allocations familiales pratiquant dans le canton. La cotisation, jusqu'à un revenu de 315'000 francs, s'élève à 1.7% du revenu cotisant AVS. Au-delà de ce revenu, aucune cotisation n'est prélevée. Les allocations familiales sont accordées pour autant que l'indépendant réalise un revenu annuel inférieur ou égal à 315'000 francs.

Quant aux personnes sans activité lucrative obligatoirement assurées à l'AVS, elles pourront bénéficier d'allocations familiales pour autant que leur revenu imposable soit inférieur ou égal à 54'720 francs et qu'elles ne soient pas au bénéfice des prestations complémentaires. Le financement des allocations versées à cette catégorie de personnes est à la charge du canton et des communes.

En cas de concours de droit, les allocations familiales sont attribuées prioritairement au parent salarié, à défaut au parent de condition indépendante, et enfin, au parent sans activité lucrative.

### Les cotisations AVS minimales des indépendants et des personnes sans activité lucrative

Elle ont passé de 445 francs à 460 francs. C'est par exemple le montant que doit acquitter un étudiant dès le 1<sup>er</sup> janvier de l'année qui suit son 20<sup>ème</sup> anniversaire.

## SERVICE DU TRAVAIL ET DE L'INTÉGRATION (STI)

### Principales tâches du service

#### Office régional de placement (ORPL)

- s'efforcer de proposer un poste adéquat à chaque demandeur d'emploi ;
- conseiller les demandeurs sur les possibilités de mesures actives telles que des cours ou des programmes d'emplois temporaires ;
- prospecter les entreprises afin de les inciter à annoncer leurs postes disponibles au service public de l'emploi.

### Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT)

- faciliter l'insertion professionnelle par le financement d'une formation ou des frais liés à l'exercice d'une profession.

### Bureau des emplois temporaires subventionnés (ETSL)

- organiser dans de nombreux métiers des programmes d'emplois temporaires dans le but d'augmenter les qualifications des demandeurs d'emploi ;
- proposer des mesures adaptées aux bénéficiaires du Revenu d'insertion et de l'Assurance invalidité ;
- entretenir un réseau de places d'accueil en étroite collaboration avec les services de la Ville et des institutions à but non lucratif.

### Inspection du travail Lausanne (ITL)

- veiller, par une politique d'information préventive et par des contrôles, au respect par les entreprises lausannoises de la bonne application de la loi sur le travail, de la loi sur l'assurance-accident et de la loi sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques ;
- renseigner les personnes qui habitent ou travaillent à Lausanne dans le domaine du droit du travail (public et privé).

### Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés (BLI)

- conseiller les personnes étrangères et les orienter dans le réseau socio-administratif lausannois ;
- contribuer à la définition de la politique communale en matière d'intégration des étrangères et étrangers ;
- être une plateforme d'information et un centre de compétences dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme.

## ORGANISATION

L'année 2009 aura été marquée par une forte hausse du chômage et par l'engagement de personnel supplémentaire à l'office régional de placement.

Le service du travail et de l'intégration a par ailleurs atteint son objectif de regrouper certaines unités administratives avec la direction du service. Depuis novembre 2009, le Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés (BLI) et l'unité du Bureau des emplois temporaires subventionnés chargée de créer des postes en emplois temporaires dans l'administration ou les institutions à but non lucratif (IA ETS-Ville) ont en effet rejoint l'Inspection du travail (ITL) et la Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT), sur le site de Riponne 10. Cette situation permettra de développer des synergies nouvelles entre ces différentes structures.

## EFFECTIF DU PERSONNEL

### Personnel fixe

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (STI)	9	8.5	9	8.2
Bureau pour intégration immigrés	6	3.7	6	3.7
Bureau ETSL	47	37	47	37.3
Inspection du travail	6	5.5	7	6.5
FLAT	1	1	2	1.8
Office régional de placement	71	66.5	85	79.9
Total	140	122.2	156	137.4

### Apprentis

	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (STI)	2		3	
Bureau ETSL	2		2	
Total	4		5	

### Mouvement du personnel (sans apprentis)

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	embauches	fin d'emploi
Total	25	10

### Motifs des fins d'emplois

Démission	6
Retraite	4
Total	10

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

### UNITÉ « SUPPORT »

L'année 2009 est la seconde année d'existence de l'unité « Support », qui regroupe les unités « Informatique et télécoms (SSTLUit) » et « Administration-Comptabilité-Intendance (ACI) ». L'unité « Support » apporte un soutien technique et logistique à toutes les unités « métiers » du STI, soit l'ORP, l'ETSL, l'ITL, le BLI et la FLAT.

L'unité ACI a renforcé son soutien à divers projets pour les unités du STI. Elle a poursuivi son activité de gestion du contentieux et des procédures de poursuites au bénéfice de la FLAT. Elle a également assuré la recherche de locaux permettant l'extension de l'office régional de placement, ainsi que de multiples tâches quotidiennes d'intendance pour lesdites unités. Dès la fin du mois d'octobre, elle a pu s'adjoindre les services d'un documentaliste à 50%, donc l'activité se déploiera au bénéfice de l'ensemble du STI dès le début de l'année 2010.

De son côté, l'unité SSTLUit a mené à bien d'importants projets en collaboration avec diverses entités cantonales et fédérales. A ce titre, on relèvera la mise en service attendue, mais reportée à plusieurs reprises par le secrétariat fédéral à l'économie (SECO), de la nouvelle version du logiciel PLASTA et de ses différents modules spécifiques, dont un système de gestion électronique des documents par scannage. L'unité SSTLUit a également développé et mis en service une application spécifique, dite « Agenda ORP », qui a permis de rationaliser et



d'accélérer les prises de rendez-vous auprès des conseillers ORP. Enfin, dans la mesure où elle intervient également en support du service social Lausanne (SSL), on relèvera l'engagement important nécessité par la réorganisation dudit service et les nombreux déménagements et réinstallations de postes de travail que celle-ci a impliqué.

### **BUREAU LAUSANNOIS POUR L'INTÉGRATION DES IMMIGRÉS (BLI)**

L'année 2009 constitue une année de consolidation pour les activités du Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés (BLI). A l'image de son déménagement en fin d'année dans les nouveaux locaux de Riponne 10, plus spacieux et plus conviviaux au cœur de la ville, l'année a été marquée par de nombreux projets qui ont assuré au BLI une audience grandissante. Tour d'horizon en quelques points forts.

#### *Semaine d'actions contre le racisme 2009*

Sous le slogan « Lausannes avec couleurs », l'édition 2009, consacrée à la jeunesse, a pris une ampleur inégalée en proposant une vingtaine d'événements. Cette semaine a été un succès public et médiatique, reconnu aussi comme projet modèle pour la collaboration réussie entre administration et associations lors de la 6<sup>e</sup> Rencontre des commissions cantonales et communales d'intégration (Liestal, juin 2009).

#### *Programme d'accueil pour les nouveaux arrivants*

Proposé par le BLI, un programme d'accueil pour les 10'000 personnes, suisses et étrangères, venant s'établir chaque année à Lausanne a été mis sur pied, en collaboration notamment avec le service du développement de la Ville et de la communication (Devcom), et le Contrôle des habitants de la Ville. Gratuit, ce programme est composé de trois nouveautés : une brochure pour souhaiter la bienvenue, des séances d'accueil avec la Municipalité quatre fois par année, ainsi que des balades (à pied, à vélo, ou en transports publics) pour découvrir Lausanne de manière insolite. Cet ambitieux programme d'accueil a rencontré un beau succès, dont notamment la brochure « Vivre à Lausanne », éditée par le BLI et disponible en 7 langues.

#### *Fond interculturel de la Commune de Lausanne*

En lien avec le lancement de la Caravane interculturelle, le BLI s'est chargé d'organiser le nouveau Fonds interculturel de la Commune de Lausanne, doté de 60'000 francs. Favoriser l'intégration sociale par une interaction dynamique entre population suisse et étrangère dans les quartiers, mettre en relief l'expression et la diversité culturelles à Lausanne, tels sont les objectifs visés par ce nouveau Fonds.

Le BLI a proposé une séance d'information le 7 octobre, ainsi qu'un cycle de formation intitulé « Interculturalité – De quoi parle-t-on ? » pour informer au mieux les associations. Sur décision de la Commission tripartite pour l'intégration des immigrés (CTI), neuf projets associatifs ont pu être soutenus.

Sur le plan international, la Ville de Lausanne, représen-

tée par le BLI, a participé pour la première fois à la 3<sup>e</sup> Conférence générale de la Coalition européenne des villes contre le racisme, qui s'est déroulée à Toulouse en novembre 2009.

### **EMPLOIS TEMPORAIRES SUBVENTIONNÉS LAUSANNE (ETSL)**

L'année 2009 a été celle de la stabilité pour ETSL. Le nombre de participations aux mesures s'est élevé à 985, soit 23 de moins qu'en 2008. Les indicateurs de la qualité des prestations créés en 2008 ont permis d'apporter des corrections utiles, notamment sur le plan de l'animation des ateliers de recherche d'emploi. Le degré de conformité des dossiers et les indices de satisfaction des participants aux mesures et des prescripteurs (conseillers ORP ou conseillers en insertion) sont élevés. Le système qualité a été renforcé par une analyse de pertinence et d'évolution de chaque offre d'ETSL par rapport aux besoins du marché du travail.

Le développement de la base de données centralisée, confiée à un intervenant externe, a pris quelques mois de retard et n'a pu être opérationnelle à fin 2009 comme prévu. Ce retard n'a pour l'heure pas d'incidences.

L'unité chargée de créer des postes en institution d'accueil (IA ETS-Ville) poursuit régulièrement son développement. Au mois de décembre, le service cantonal de l'emploi a donné son autorisation pour qu'ETSL puisse créer désormais des postes dans tout le canton.

En partenariat avec la Fondation Mode d'emploi, ETSL a ouvert 11 places en faveur de jeunes bénéficiaires du Revenu d'insertion âgés de 18 à 21 ans. Les premiers participants ont débuté leur mesure au mois de septembre. Le but est de les préparer durant trois mois à entrer dans un premier stage professionnel.

Les participants aux mesures organisées par ETSL connaissent parfois des situations de détresse matérielle ou psychologique. Les tensions entre les participants eux-mêmes ou entre les participants et le personnel d'encadrement ne sont également pas rares. Ce contexte est propice à des situations de stress professionnel. ETSL a donc initié une collaboration avec la cellule ARC, en vue de définir une politique de prévention et de mettre sur pied des mesures concrètes (organisation du travail, mesures techniques, formation et information) et de suivi des incidents (analyse, soutien aux équipes).

Les relations de partenariat avec les associations professionnelles telles que la Fédération vaudoise des entrepreneurs, GastroSuisse et GastroVaud, ou la Maison romande de la propreté, ont continué de se développer. Ce climat positif incite les partenaires sociaux et l'Etat de Vaud à assouplir quelque peu la norme de non concurrence aux entreprises privées, ce qui autorise ETSL à développer des prestations de plus en plus proches du marché de l'emploi.

### **FONDATION LAUSANNOISE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (FLAT)**

La Fondation lausannoise d'aide par le travail (F.L.A.T.), créée en 1978, est un fonds de droit privé administré par la Commune de Lausanne. La Fondation édite son propre rapport d'activité.

## **INSPECTION DU TRAVAIL LAUSANNE (ITL)**

Suite à l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2008 d'un nouvel alinéa à l'article 19 de la loi sur le travail traitant des dérogations à l'interdiction de travailler le dimanche, le Grand Conseil vaudois, dans sa séance du 29 septembre 2009, a refusé l'entrée en matière du projet de loi modifiant la loi du 5 juillet 2005 sur l'emploi pour en permettre l'application. Ce projet proposait de fixer les deux dimanches précédant la veille de Noël comme jours pendant lesquels les commerces pouvaient employer du personnel sans autorisation.

L'ordonnance fédérale sur les qualifications des spécialistes de la sécurité au travail impose à ces derniers, par l'intermédiaire des associations concernées, de suivre la formation continue pour le maintien des titres (chargé de sécurité ou ingénieur sécurité). A cet effet, les 5 inspecteurs ont suivi 40 jours de formation au total au cours de l'année. Un nouveau certificat d'études avancées (CAS) « Travail et Santé » est conduit pour la première fois depuis l'automne 2009 à la Haute école de gestion ARC de Neuchâtel. Cette nouvelle filière est suivie par 2 inspecteurs.

Depuis le mois de septembre, une nouvelle application dénommée CodE, développée sous l'égide du Seco, est à disposition des inspections du travail. Elle facilite l'exécution, l'application et la surveillance des législations concernant les conditions de travail. Elle permet de créer des protocoles de contrôle et de générer des courriers de confirmation aux entreprises.

Durant l'année, 341 contrôles ont été effectués, dont 31% n'ont pas été annoncés. La permanence du travail a reçu 129 personnes en moyenne mensuelle et répondu à 258 appels téléphoniques et 79 courriels sur l'année.

L'ITL a délivré 138 permis en dérogation de la durée du travail (émoluments Fr. 6'160.-), a effectué 67 examens de plans de construction ou de modifications des locaux des entreprises (émoluments Fr. 8'533.-) et une approbation de plans (émoluments Fr. 420.-). L'activité déployée pour la prévention des accidents dans les entreprises a été indemnisée pour un montant de Fr. 149'715.-.

## **OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT (ORPL)**

La crise des subprime a déployé ses effets sur la conjoncture et, avec un décalage, sur la situation du chômage qui s'est nettement détériorée en 2009; le nombre de demandeurs d'emploi est passé de 5'106 (janvier) à 6'558 (décembre). Cette augmentation est la conséquence logique d'un nombre d'inscription extraordinairement élevé, qui a vu le nombre de passages quotidiens à la réception atteindre une moyenne de 43, constituant ainsi un record historique.

Malgré les difficultés d'un certain nombre d'employeurs, nous avons réalisé 643 visites d'entreprises (objectif 600), et acquis 2'629 places vacantes (objectif 2'900).

L'objectif de réduire le délai d'inscription des demandeurs d'emploi a été atteint et ceci malgré l'affluence massive. Cela a été rendu possible par l'engagement d'un nouveau chef de la réception de l'ORP, l'introduction d'un nouveau logiciel proposant automatiquement le premier rendez-vous disponible dans les agendas des 60 conseillers, et par l'effort consenti par les conseillers en terme d'augmentation du nombre de plages bloquées pour réaliser les entretiens d'inscriptions.

Précisons que ce logiciel a été développé par un collaborateur du STI et qu'à l'heure actuelle d'autres services de la Ville s'y intéressent.

Tous les secteurs ont subi une hausse; elle a été la plus marquée pour le secteur des services (organisation, planification, marketing et publicité).

Les moins marquées sont à constater dans le secteur des soins médicaux et chez les comédiens. Une fois de plus, la plus grande part des nouveaux chômeurs est à relever chez la main d'oeuvre non qualifiée et les autres professions non spécifiquement définies dans PLASTA.

Dans la répartition par tranches d'âge, il apparaît que les jeunes de 21 à 30 ans ont été les plus touchés. A l'opposé, le nombre de chômeurs de 60 ans et plus a diminué.

Les entrées au chômage de longue durée sont à nouveau reparties à la hausse.

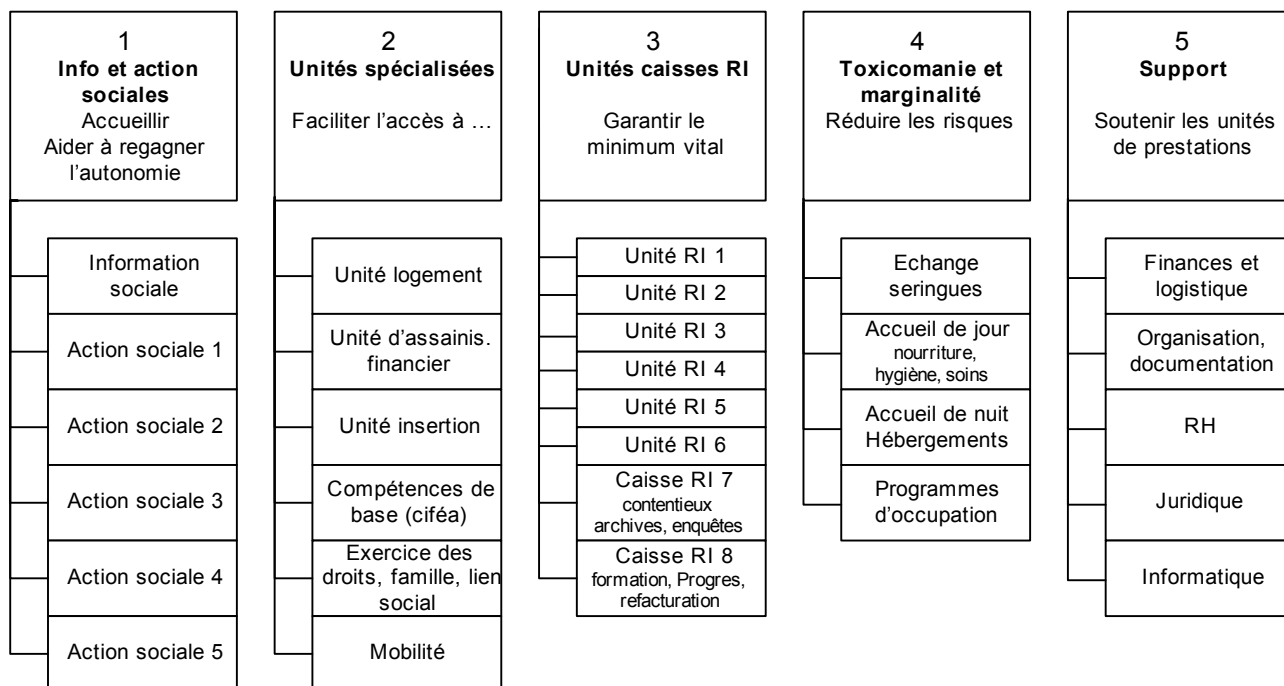
L'année a par ailleurs été marquée par la deuxième tentative d'introduction du nouveau système informatique national NC PLASTA et sa gestion électronique des documents. Le 6 juin, à peu près au pire de la crise, nous avons basculé de l'ancien au nouveau système; cette mise en route n'a en définitive pas été bien différente de ce qui se passe dans toute grande société lors de ce genre d'opération: le logiciel s'est montré très instable et très lent pendant 6 mois. La priorité des développeurs a donc été ciblée sur ces deux problèmes majeurs avant même de s'attaquer aux nombreuses maladies de jeunesse. Cette période a été ressentie comme très pénible et frustrante par tous les collaborateurs de qui tout le monde (public, hiérarchie, etc.) attendait qu'ils fassent malgré tout leur travail, déjà très important vue la surcharge découlant de l'augmentation du chômage.

Le projet pilote nommée RI2, initié par le Conseil d'Etat suite à un rapport de l'unité de conseil et d'appui en management (UCA), n'a pas vu le jour et a été suspendu. Ledit projet visait une collaboration la plus intense et la plus précoc possible entre le CSR et l'ORP lors de la prise en charge d'un bénéficiaire du revenu d'insertion. Etaient notamment prévus des entretiens tripartites rassemblant le bénéficiaire, l'assistant social et le conseiller ORP, pour définir ensemble une stratégie de réinsertion.

# SERVICE SOCIAL LAUSANNE

## MISSIONS ET ORGANISATION

Le service social Lausanne comprend quatre domaines de prestations aux habitants et un domaine de support.



### Commentaire sur l'organigramme

En 2009, la prestation financière du RI est encore assurée par les assistants-es sociaux-les (domaine 1), avec le concours des collaborateurs-rices administratifs-ves (domaine 3), raison pour laquelle les domaines 1 et 3 sont encore groupés dans les pages qui suivent. La bascule dans la nouvelle organisation est intervenue partiellement au 1<sup>er</sup> décembre 2009 et interviendra complètement au 1<sup>er</sup> avril 2010. La hausse de la demande d'aide sociale aura contraint le service à créer une huitième unité RI.

## EFFECTIF DU PERSONNEL

### Personnel fixe (sans apprenti)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Action sociale	124	100.5	124	100.9
Administration (SSL)	8	7.6	8	7.6
Caisse RI	26	22.6	37	32.3
Groupe ressources	6	5.3	7	5.3
Info sociale - SSL	11	8.8	12	9.6
Insertion	9	6.4	9	6.4
Institutions subventionnées	4	3.2	4	3.2
Uniset	2	2	2	2
Unité assainissement finances	8	6.3	8	6.4
Unité Logement	20	16.2	19	15.5
Unité support	17	13.5	18	14.7
<b>Total</b>	<b>235</b>	<b>192.4</b>	<b>248</b>	<b>203.9</b>

### Apprenti

	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
Unité administrative	n	n
Unité support	1	1
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

### Mouvement du personnel (sans apprenti)

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	embauches	fin d'emploi
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>17</b>

### Motifs des fins d'emplois

Décès	1
Démission	13
Retraite	2
Invalidité	1
<b>Total</b>	<b>17</b>

## DOMAINES 1 ET 3 UNITÉS INFORMATION ET ACTION SOCIALES

### Prestations

- accueillir et orienter ;
- garantir le minimum vital (octroi du Revenu d'insertion) ;
- aider à regagner l'autonomie (appui social).

### Activité 2009

Les tableaux suivants renseignent sur l'évolution de la demande et des dépenses d'aide sociale, ainsi que sur les données d'ordre sociologique et démographique permettant d'appréhender le profil des bénéficiaires.



## Evolution des dépenses brutes et nettes des régimes cantonaux ASV, RMR, RI

Année	Dépense brute	Evolution en %	Rétrocessions de tiers	Evolution en %	Dépense nette	Evolution en %
1990	n.d.		n.d.		4'220'381.00	
2000	65'540'001.40		12'306'409.75		53'233'591.65	+ 1'161.3
2001	63'393'777.25	- 3.3	12'681'182.30	3.0	50'712'594.95	- 4.7
2002	67'520'684.08	+ 6.5	17'895'208.92	41.1	49'625'475.16	- 2.1
2003	72'828'469.05	+ 7.9	24'746'285.85	38.3	48'082'183.20	- 3.1
2004	78'752'894.85	+ 8.1	20'328'540.25	-17.9	58'424'354.60	+ 21.5
2005	88'062'832.75	+ 11.8	17'479'071.20	-14.0	70'583'761.55	+ 20.8
2006	96'013'073.90	+ 9	13'880'876.85	- 20.6	82'132'197.05	+16.4
2007	101'504'430.07	+ 5.7	15'154'306.26	+ 9.1	86'350'123.81	+ 5.1
2008	103'204'064.76	+ 1.7	16'619'502.75	+ 9.7	86'584'562.01	+ 0.3
2009	107'082'018.54	+ 3.8	17'392'998.12	+ 4.7	89'689'020.42	+ 3.6

Sources : Miroir statistique (données 1990) et GEFI (données 2000-2009)

## Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'au moins un paiement durant l'année

Année	ASV	Bouton d'Or/ RMR	RI	Total	Evolution en %
1990	2'628	281		2'909	
2000	3'882	1'881		5'763	+ 98.1
2001	3'774	1'241		5'015	- 13.0
2002	4'203	1'021		5'224	+ 4.2
2003	4'526	1'239		5'765	+ 10.4
2004	4'534	1'627		6'161	+ 6.9
2005	4'660	2'043		6'703	+ 8.8
2006	1'350	536	6'022	7'908	+ 18
2007	22	12	6'409	6'443	- 18.5
2008	14	5	6'413	6'432	- 0.2
2009	10	2	6'656	6'668	+ 3.7

Sources : Miroir statistique (données 1990); Datawarehouse/Progrès (données 2000-2009)

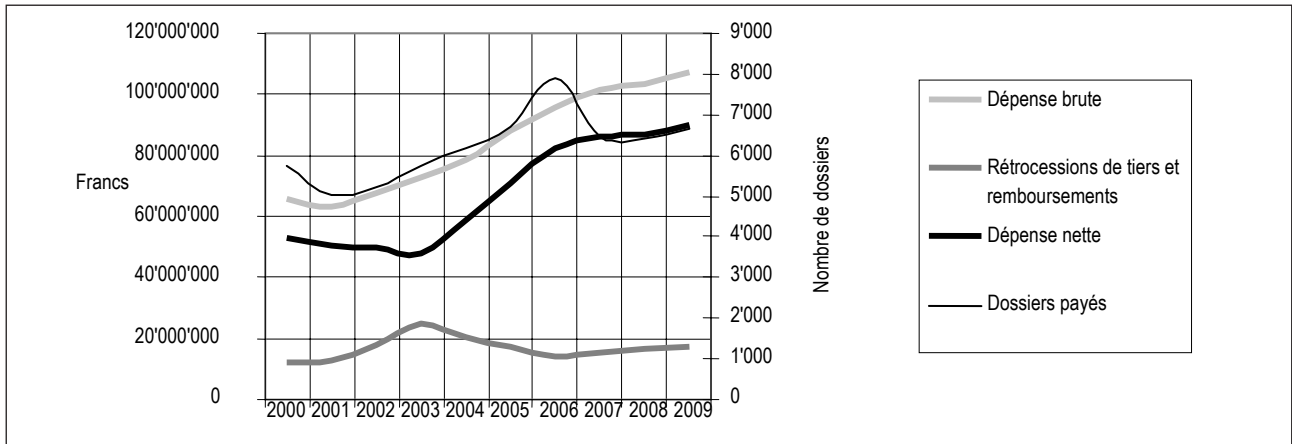
Jusqu'en 2005, un même bénéficiaire était susceptible de recevoir des paiements de plus d'un régime dans une même année (p. ex. lorsqu'il passe du RMR à l'ASV). Il sera dès lors comptabilisé une fois dans chaque colonne. De plus, l'année 2006 étant celle de la transition vers le régime unique du RI, des paiements rétroactifs ASV et RMR ont encore été effectués cette année-là. Ici aussi, des mêmes bénéficiaires sont susceptibles d'apparaître plus d'une fois.

## Moyenne mensuelle du nombre de dossiers payés

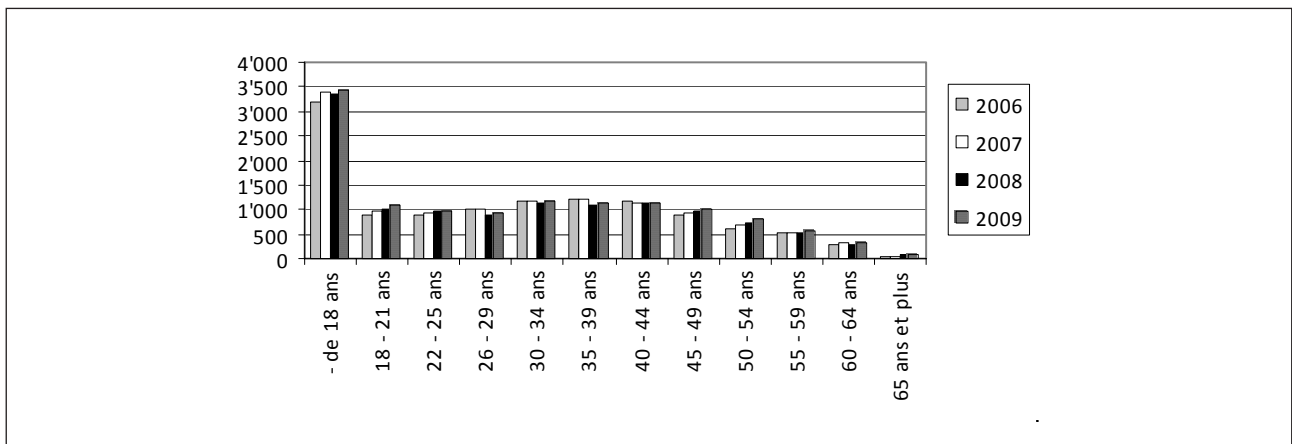
Année	ASV	Evolution en %	Bouton d'Or/ RMR	Evolution en %	RI	Evolution en %	Total	Evolution en %
1990	n.d.		n.d.				n.d.	
2000	n.d.		822				n.d.	
2001	1'965		529	- 35.6			2'494	
2002	2'202	+ 12.1	461	- 12.9			2'675	+ 7.3
2003	2'312	+ 5.0	526	+ 14.1			2'843	+ 6.3
2004	2'390	+ 3.4	711	+ 35.2			3'104	+ 9.2
2005	2'551	+ 6.7	918	+ 29.1			3'476	+ 12.0
2006	128	- 95.0	54	- 94.1	3'639		3'821	+ 9.9
2007	2	- 98.5	1	- 98.1	3'905	+ 7.3	3'908	+ 2.3
2008	1	50.0	0	- 100.0	3'935	+ 0.8	3'936	+ 0.7
2009	1	-	-	-	4'142	+ 5.3	4'143	+ 5.3

Source : Datawarehouse (Progrès)

### Dossiers payés, dépenses et recettes des régimes cantonaux



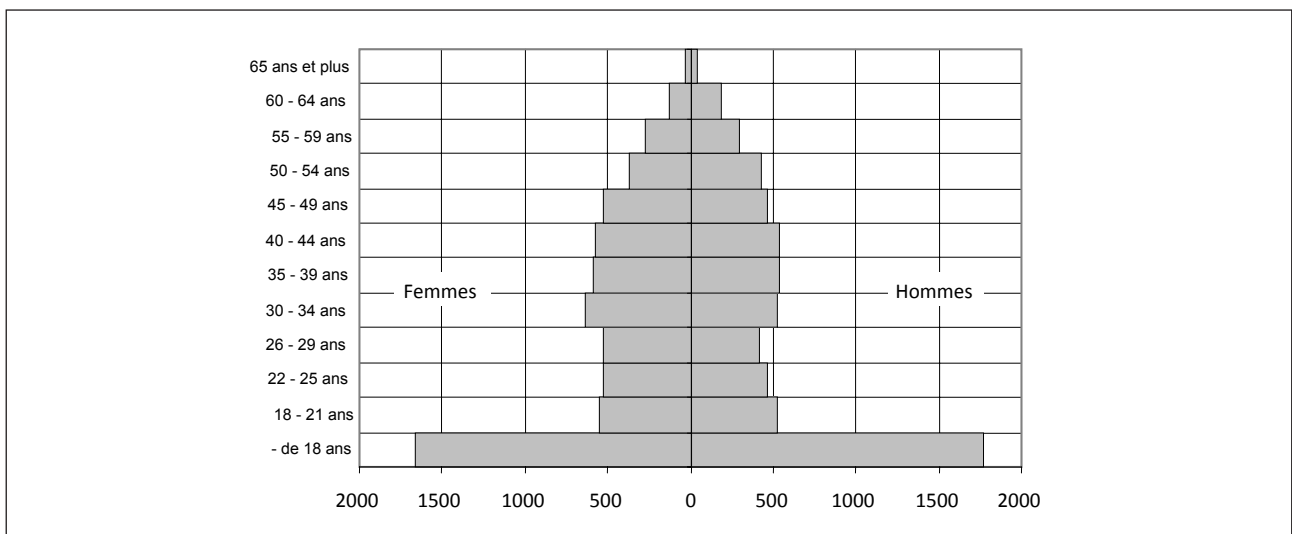
### Bénéficiaires RI aidés (titulaire du dossier + membres du ménage), selon l'âge, par année



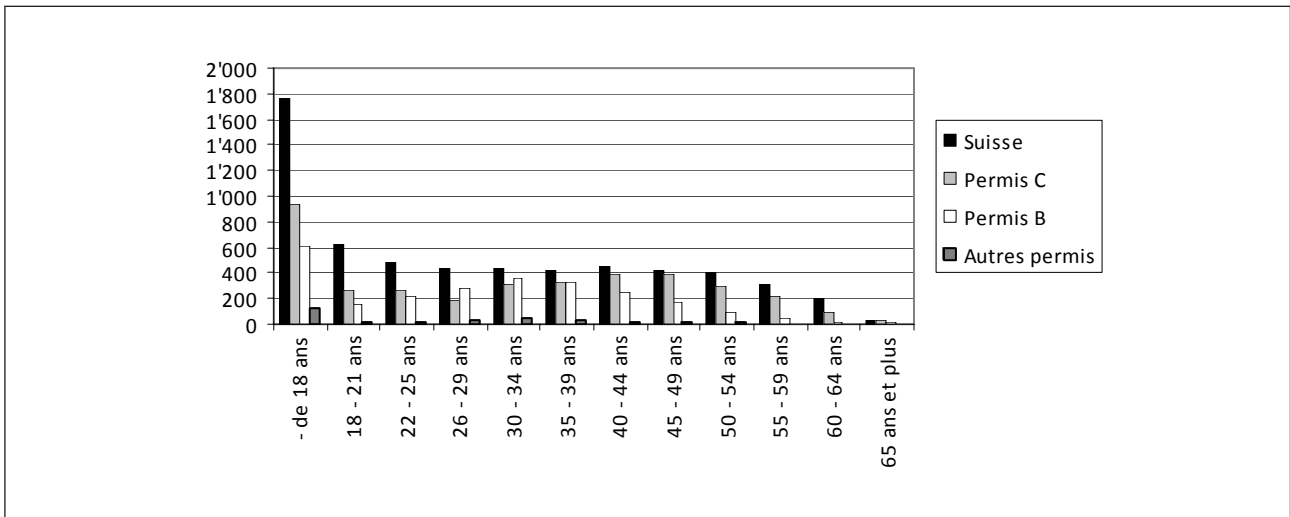
### Bénéficiaires RI âgés de 0-5 ans, par année

	2006	2007	2008	2009
Nb 0-5 ans aidés	1'957	2'125	2'116	2'266
Nb total - de 18 ans	3'205	3'377	3'297	3'442
% 0-5 ans	61.1	62.9	64.2	65.8

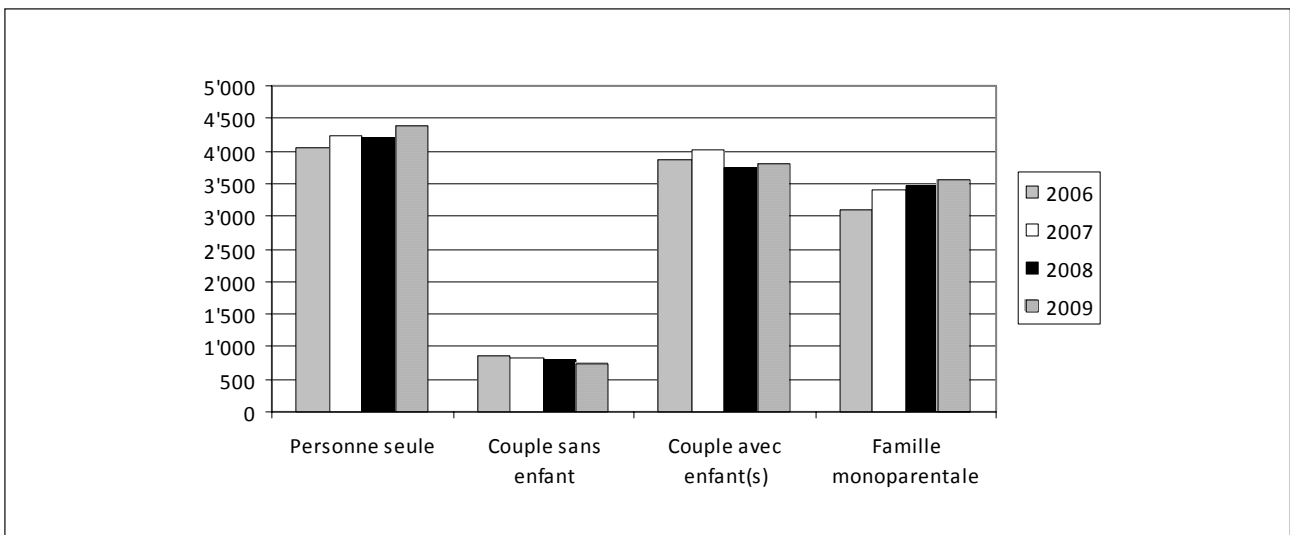
### Bénéficiaires RI (titulaire du dossier + membres du ménage) selon l'âge et le sexe, en 2009



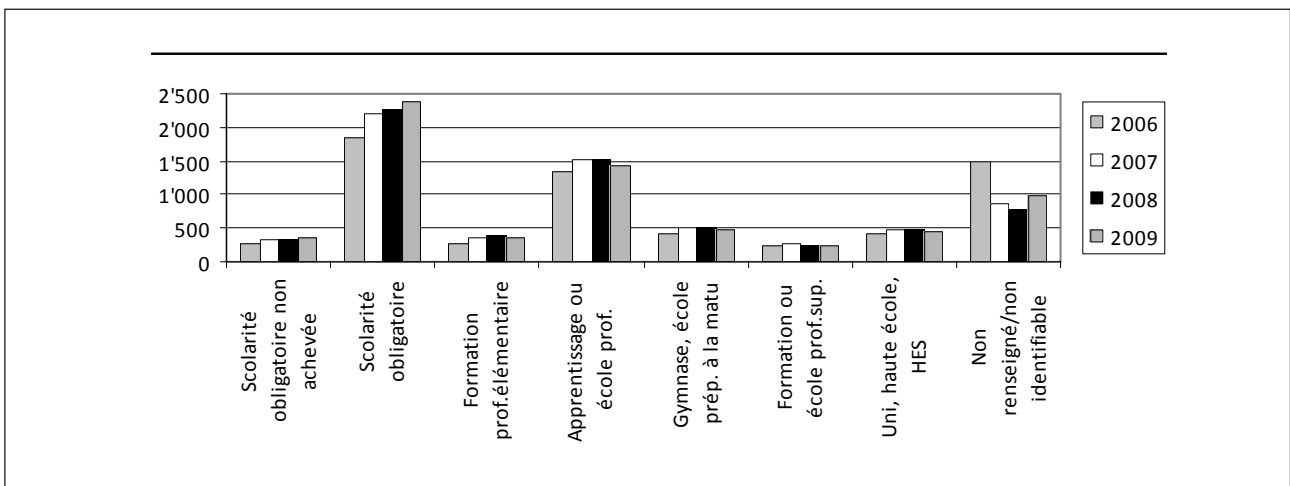
**Bénéficiaires RI (titulaire du dossier + membres du ménage) selon le titre de séjour et l'âge, en 2009**



**Bénéficiaires RI (titulaire du dossier + membres du ménage) selon le type de ménage, par année**



**Bénéficiaires RI (titulaire du dossier uniquement) selon le degré de formation, par année**



Les tableaux ci-après montrent l'évolution des Fonds de la DSSE, auxquels le domaine information et action sociales du SSL recourt pour des aides ponctuelles.

### Evolution des demandes au Fonds du 700<sup>ème</sup> anniversaire de la Confédération

Demandes	2005	2006	2007	2008	2009
Reçues	623	419	350	318	297
Acceptées	560	380	321	301	281
Refusées	63	39	29	17	16

### Evolution des recettes et dépenses du Fonds du 700<sup>ème</sup> anniversaire de la Confédération

Année	Recettes	Dépenses	Solde
1991	700'000.--		700'000.--
1992	2'950.--	175'709.05	527'240.95
1993	8'560.--	235'393.40	300'407.55
1994	217'899.40	233'058.85	285'248.10
1995	101'125.88	129'975.45	256'398.53
1996	402'605.85	109'282.20	549'722.18
1997	49'500.20	197'614.30	401'608.08
1998	280'314.50	16'778.--	518'144.58
1999	1'012'611.80	263'637.60	1'267'118.78
2000	171'165.35	495'486.35	942'797.78
2001	59'147.80	683'350.70	318'594.88
2002	454'674.55 <sup>1</sup>	612'875.25	160'394.18
2003	884'519.60 <sup>2</sup>	444'495.65	600'418.13
2004	854'858.38 <sup>3</sup>	433'315.95	1'021'960.56
2005	87'572.00	422'037.00	687'495.56
2006	167'813.95	453'243.45	402'066.06
2007	180'948.10	395'990.80	187'023.36
2008	945'903.76 <sup>4</sup>	270'733.15	913'880.27
2009	63'114.25	241'340.72	735'653.80

<sup>1</sup> dont Fr. 99'000.- crédit spécial (préavis N° 54/2002)

<sup>2</sup> dont Fr. 700'000.- recapitalisation (préavis N° 53/2002)

<sup>3</sup> dont Fr. 761'568.23 de successions en déshérence

<sup>4</sup> dont Fr. 350'000.- recapitalisation (préavis N° 63/2007) et Fr. 553'032.56 de successions en déshérence

Au 31 décembre, les moyens publics de successions et de dons s'élevaient au total à Fr. 3'760 105.67. A la même échéance, le fonds avait accordé des dons pour un total de Fr. 4'705 684.45 et des prêts pour Fr. 946'862.75, dont Fr. 830'351.60 avaient déjà été remboursés. Compte tenu de pertes sur débiteurs pour Fr. 87'872.77 (assimilables à des dons), le disponible en fin d'année se montait à Fr. 735'653.80.

### Evolution des demandes au Fonds d'action sociale

Demandes	2007	2008	2009
Reçues	79	34	45
Acceptées	70	30	40
Partiellement acceptées	2	2	3
Refusées	7	2	2

### Evolution des dépenses du Fonds d'action sociale

	2007	2008	2009
Montant total demandé	82'321.65	36'711.75	42'038.10
Montant total accordé	72'500.50	34'070.95	39'852.25
dont en don	65'183.70	24'834.55	39'252.25
dont en prêt	7'316.80	8'000.00	600.00

En 2009, sur les 43 demandes acceptées ou partiellement acceptées, 42 ont été accordées sous forme de dons et une seule a été accordée sous forme de prêt.

### L'évolution de l'aide sociale en 2009

Les effets de la crise économique se sont fait sentir dès septembre 2008. A partir de ce moment là, la demande d'aide sociale a régulièrement progressé. Le SSL y aura fait face, mais difficilement, l'embauche du personnel nécessaire ayant été partiellement retardée en raison des problèmes de locaux rencontrés par le service.

### Poursuite des travaux préparatoires de la nouvelle répartition des tâches entre métiers

En 2009, le service a continué de préparer la nouvelle répartition des tâches entre métiers dont le déploiement était prévu au cours du 2<sup>ème</sup> semestre. Celle-ci a été déployée partiellement au 1<sup>er</sup> décembre 2009 et ne sera finalement déployée complètement que le 1<sup>er</sup> avril 2010. Les raisons de ce retard sont les suivantes :

- retards survenus dans les travaux nécessaires à Chauderon 4 ;
- rejet du préavis « Provence 6 » ;
- surcharge de l'encadrement et des collaborateurs -trices liée à la forte hausse de la demande d'aide sociale en 2009.

### Enquêtes et perceptions indues

#### Enquêtes demandées, menées

Enquêtes	2005	2006	2007	2008	2009
Demandées	147	138	223	327	237
Menées	101	127	66	380	303

L'utilisation de la procuration générale, introduite le 1<sup>er</sup> février 2008, a été supprimée le 3 mars 2009. Cet instrument permettait de lever le secret bancaire auquel les bénéficiaires du RI peuvent recourir pour ne déclarer qu'une partie de leur fortune ou de leurs revenus à l'Etat et obtenir ainsi une aide indue (et ne pas payer d'impôts). On constate qu'en l'absence de cette possibilité d'investigation, le nombre d'enquêtes demandées par les assistants sociaux est revenu au niveau du nombre de demandes faites en 2007. D'autre part, le contrat d'un auxiliaire engagé en décembre 2007 est arrivé à son terme en mars 2009, ramenant ainsi de 4 à 3 emplois plein temps (ept) l'effectif des enquêteurs. Il en découle que le nombre d'enquêtes réalisées en 2009 a été inférieur de 20% à celui de 2008.

### Perceptions indues et restitutions 1999 à 2009

Année	Décisions d'indus établies (RI+ASV+RMR)	Montants restitués
1999	110'883.35	
2000	143'734.05	<b>Le chiffre de 2006 récapitule les années 1999 à 2006</b>
2001	595'792.25	
2002	666'128.15	
2003	706'335.35	
2004	1'293'193.53	
2005	1'644'706.55	
2006	652'551.05	- 650'321.30
2007	2'819'523.60	- 320'730.05
2008	3'358'583.90	- 389'069.10
2009	3'079'428.36	- 604'791.60

Cette statistique a été établie via Datawarehouse, sur la base des indus enregistrés dans Progrès.

Les indus n'étant gérés que depuis janvier 2007 sur Progrès, il n'est pas possible de déterminer les montants remboursés par année entre 1999 et 2006.

516 indus pour un montant de Fr. 3'079'428.36 ont été enregistrées dans Progrès en 2009, ce qui correspond à 2.8% des aides versées. Pour une partie des indus enregistrés en 2009, le service avait encore pu utiliser la procuration générale. Les remboursements d'indus enregistrent une sensible

hausse. Celle-ci s'explique principalement par l'augmentation des dossiers ayant fait l'objet en 2009 d'un remboursement ou d'une retenue sur forfait RI (805 dossiers, contre 671 en 2008), ainsi que par d'importants montants reçus en remboursement intégral de 3 indus pour un total de Fr. 115'000.-.

## DOMAINE 2 – UNITÉS SPÉCIALISÉES

### UNITÉ LOGEMENT

#### Prestations

- en cas d'expulsion, tenter de maintenir le logement ;
- à défaut, aider à la recherche d'un logement ;
- pour les familles : attribuer un logement d'urgence (hébergement) ou de transition ;
- conserver les meubles en cas d'expulsion.

#### Activité 2009

##### Demandes à l'unité logement

Nombre de demandes	2006	2007	2008	2009	Evolution en %
Total nouvelles demandes	760	820	755	618	-18
Types de problématiques					
Accès au logement	545	590	503	424	-15
Maintien dans le logement	215	230	252	194	-23
Types de prestations					
Individuelles	500	470	361	295	-18
Collectives	260	350	394	323	-18
Total ménages ayant été suivis en appui social individuel lié au logement	327	588	586	468	-20

##### Evolution du parc de logements

Logements de transition et logements sociaux	31.12.2004	31.12.2005	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2008	31.12.2009	Evolution en %
Nombre d'objets	182	211	266	308	342	355	+4
Nombre de gérances	29	32	35	42	44	43	

#### Expulsions

##### Expulsions (habitations et locaux commerciaux)

Expulsions (habitations et locaux commerciaux)	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Evolution en %
Annoncées	285	185	254	253	267	291	+9
Exécutées	140	105	120	128	135	122	-9
Reportées sur place	26	8	17	15	10	11	
Annulées	145	80	125	125	132	145	+10

##### Expulsions (habitations)

Expulsions (habitations)	2006	2007	2008	2009	Evolution en %
Annoncées	201	187	229	229	
Exécutées	94	95	107	98	-8

#### Garde-meubles

Lots	31.12.2004	31.12.2005	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2008	31.12.2009
Nombre de lots stockés	91	73	75	86	127	105
Entrées durant l'année	49	36	38	25	37	40



## Evolution de la situation dans le domaine du logement

Le service social vient en aide aux familles expulsées de leur logement. S'il ne parvient pas à trouver un arrangement de paiement avec la gérance, il peut être amené à accueillir temporairement les intéressés dans l'un de ses logements « de transition » (appartements loués à des gérances de la place et sous-loué aux usagers du service). Avec la crise du logement particulièrement aiguë, le parc de logement de transition tend à devenir un parc de logements sociaux. De nombreuses personnes peu solvables ou dont le profil ne correspond pas aux attentes des gérances ne trouvent plus de logement sans passer par une sous-location accordée par le service social. Mais le parc de ce dernier ne peut croître indéfiniment. Le risque de voir des personnes en situation de grande précarité à la rue sans que le service social ne puisse proposer de solution est désormais réel.

## UNITÉ D'ASSAINISSEMENT FINANCIER UNAFIN

L'unafin remplit désormais toutes les missions dont elle a été chargée au moment de sa fondation, en septembre 2001 (préavis 144/2000) :

1. prestations individuelles d'assainissement financier ;

2. prévention dans le cadre du programme cantonal de prévention du surendettement auquel elle participe activement ;
3. formation (notamment dans le cadre du programme cantonal susmentionnée, formation continue interinstitutionnel mis sur pied dès 2009 en collaboration avec le CSP Vaud).

## Prestations

- conseiller les personnes endettées, évaluer leur situation socio financière, notamment en établissant le passif de l'usager et les possibilités de désendettement (gestion de budget spécialisée) ;
- si possible, procéder au règlement amiable des dettes judiciaire (art 333 LP) ou extrajudiciaire, ou remise d'impôts, ou accompagner les usagers pour le dépôt d'une faillite (art. 191 LP) ;
- si aucune procédure n'est possible en l'état : préparer et conseiller les usagers « dans le but de les aider à mieux vivre avec leurs dettes » ;
- participer à la mise sur pied ainsi qu'à la répondeance de la ligne cantonale Info budget 0840 4321 00 (à raison d'environ 30 heures par mois). Info budget est une permanence conseil de l'Etat de Vaud et ses partenaires (Caritas Vaud, ssl unafin, CSP et FRC) visant à prévenir et lutter contre le surendettement.

## Activité 2009

### Evolution des dossiers unafin

	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2008	31.12.2009
Nouveaux dossiers ouverts durant l'année	231	253	255 dont 13 RI	242 dont 15 RI
Procédures de désendettement abouties avec succès clôturées	19	31	21	31
Procédures de désendettement ayant échoué clôturées	5	5	1	0
Situations stabilisées grâce à un appui social et clôturées	52	55	45	19
Dossiers en cours	163	171	167	159

### Collaboration avec le SPeL

L'unafin est accessible aux employés de la Ville non domiciliés à Lausanne; toutes les interventions dans ce cadre sont refacturées et prises en charge par le SPeL. En 2009, l'unafin a également organisé 5 séances de prévention communautaire, en collaboration avec le service social d'entreprise, et Benjamin Cuche, de la Troupe de théâtre Caméléon. On été également organisés 2 séances spécifiques destinées aux apprentis. Ces actions ont touché plus de 300 employés communaux et ont été très appréciées.

Outre les prestations de conseil individuel, l'unafin prend part au programme cantonal de prévention de l'endettement, qui consiste pour l'essentiel en la mise sur pied de diverses actions, notamment par le biais de séances de sensibilisation destinées à des publics cibles définis, ainsi que la ligne Info budget.

### Séances de sensibilisation

Public	2007	2008	2009
Jeunes adultes au RI (participants à des mesures d'insertion) (En collaboration avec 9 mesures d'insertions sociale en 2009)	9	5	3
Nouvelles familles dans le cadre des Espaces prévention (EP) (En collaboration avec 4 EP du Canton pour 2009)	14	10	21

- pour les Jeunes adultes aux RI : 2 séances ont été réalisées sur Lausanne et 1 à Vevey, touchant un total de 78 jeunes ;
- pour les Nouvelles familles, sur les 21 séances de sensibilisation, les régions suivantes ont été touchées : EP

Lausanne et Couronne (10), EP Nord Vaudois Broye (6), EP La Côte Nyon Morges (4), EP Aigle Lavaux, Pays d'Enhaut, Riviera (1), touchant au total 252 familles.

Le bilan de ces actions, pour les 2 publics, est positif, la démarche est appréciée et jugée très utile. La FRC est le principal partenaire de la mise en place de ces actions, ainsi que Caritas dans une moindre mesure.

## Activité 2009

### Evolution des dossiers JAD

#### Evolution des dossiers unité insertion

Publics	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2008	31.12.2009
Jeunes reçus par l'unité insertion	385	109*	139* (nouvelles situations)	40*
Jeunes pour lesquels un droit au RI a été reconnu	330	100	127 (nouvelles situations)	37
Démarches de bilan et d'élaboration de projet abouties	166	225**	161**	38***
Jeunes ayant suivi une ou plusieurs mesures d'insertion	94	113**	100**	102**

\* En 2007, 2008 et 2009, seule une partie des nouveaux jeunes demandant l'aide sociale a été adressée à l'unité Insertion, car sa capacité d'accueil avait atteint les limites.

\*\* Y compris jeunes adressés à l'unité en 2006 et 2007 les années antérieures.

\*\*\* Y compris quelques jeunes adressés à l'unité en 2008 (mais sans compter ceux adressés à l'UI par Action sociale).

En 2009, l'unité a commencé à opérer sa réorganisation pour répondre à la nouvelle organisation du service. Une AS (0.5 ept) a quitté l'unité au 31 juillet et, dans le deuxième semestre 2009, il n'y a pratiquement pas eu de nouvelles attributions attribuées à l'UI. Outre le suivi des jeunes adressés par l'Action sociale, le travail s'est concentré sur l'autonomisation des jeunes attribués à l'unité en vu d'une sortie rapide du régime RI. En effet, sur les 265 jeunes bénéficiaires du RI attribués à l'UI en 2009 (228 au 1<sup>er</sup> janvier + 37 arrivés durant l'année), seuls 119 percevaient encore le RI au 31 décembre.

Pendant l'année 2009, l'unité insertion a suivi, en moyenne, 198 jeunes. L'unité a également offert des prestations d'orientation et d'insertion à 86 jeunes suivis par l'action sociale.

## UNITÉ INSERTION

### Prestations

- effectuer un bilan de compétence, si nécessaire proposer des tests d'aptitude ;
- aider à l'élaboration d'un projet socioprofessionnel (orientation et validation) ;
- aider à la mise en œuvre d'un projet socioprofessionnel.

### FORJAD (Formation professionnelle des jeunes adultes à l'aide sociale)

Programme FORJAD	2006	2007	2008	2009
Jeunes inscrits par l'unité insertion	28	53	81	32
Jeunes inscrits par l'action sociale	25	60	82	65
Total SSL	53	113	163	97

Globalement, depuis le lancement du programme FORJAD en 2006, 283 jeunes du SSL ont eu accès à une place de formation professionnelle.

### Autres publics

	2007	2008	2009
Jeunes 18-25 ans suivis par un AS d'Action sociale	20	71	85
Jeunes de 16/17 ans dont les parents sont suivis par AS	—	6	1

L'unité a continué d'assurer une permanence hebdomadaire pour aider les jeunes à rédiger leur CV et des lettres de motivation. Cette permanence est ouverte à tous les jeunes suivis par le SSL.

## COMPÉTENCES DE BASE – Ciféa (Communauté d'intérêt de la formation élémentaire des adultes)

### Prestation

#### Formation élémentaire pour adultes

Institution	Prestations	Nb de places	Nb heures	Coût	Nb conventions
Lire et Ecrire	Illettrisme	180	19'344	638'858	11
Français en Jeu	Français langue étrangère	464	37'461	791'840	12
Centre femmes	Français langue étrangère	90	11'280	455'486	3
Cefil	Informatique	1'540	21'862	673'350	8
Retravailler-corref	Calcul-citoyenneté-français pro	90	17'437	610'025	5
BIP BIP	Garderie	12	1'596	23'330	1
Secrétariat Ciféa	—	—	—	45'000	—

## Activité 2009

2009 est le premier exercice sous le régime des conventions de subvention. Les chiffres sont plus proches de la réalité des institutions. Le processus qualité mis en place permet également d'assurer l'efficacité du dispositif qui, grâce notamment aux monitorings et au respect du cadre de référence, s'achemine vers une baisse des coûts

en lien avec le service de prestations plus conformes au préavis Ciféa. La rationalisation a mené à fermer le secrétariat de la Ciféa en juin 2009. De plus, suite à la participation à l'appel d'offre cantonal en matière d'intégration par la langue, Fr. 33'674.63.- ont été obtenus pour le financement de prestations et la promotion de la formation élémentaire.

## DROITS, LIEN SOCIAL, FAMILLE, PERSONNES ÂGÉES

### Prestations

Champs d'activité	Institutions	Prestations subventionnées
Alimentation, habillement et transports	<ul style="list-style-type: none"> <li>o ALSMAD, Association lausannoise pour le maintien à domicile</li> <li>o Association pour l'entraide familiale</li> <li>o Croix-Rouge vaudoise</li> <li>o Service d'entraide bénévole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Misson.com, courses alimentaires à domicile</li> <li>o Réfectoire de Montriond</li> <li>o Vestiaire</li> <li>o Courses alimentaires à domicile</li> <li>o Accompagnement pour des achats, transports pour raisons médicales et paramédicales</li> </ul>
Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Réseau d'échanges réciproques de savoirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Mise en lien de personnes offrant des savoirs</li> </ul>
Défense des droits, écoute et conseil	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Association suisse des assurés (ASSUAS)</li> <li>o Bureau d'information Femmes (BIF)</li> <li>o Centre social protestant (CSP)</li> <li>o Fédération romande des consommateurs (FRC)</li> <li>o La Main Tendue</li> <li>o Telme</li> <li>o As'trame</li> <li>o Faire le Pas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Consultations dans le domaine des assurances sociales et suivi de dossiers</li> <li>o Premier conseil et orientation sur les institutions compétentes, par téléphone ou via la réception</li> <li>o Accueil, consultation pour les migrants, Jet Service, consultations juridiques</li> <li>o Permanence-conseil</li> <li>o Répondance téléphonique et par internet</li> <li>o Répondance téléphonique et par internet; consultations parents-enfants</li> <li>o Groupes de parole pour enfants et familles en situation de deuil ou de maladie</li> <li>o Groupes de parole pour personnes victimes d'abus sexuels</li> </ul>
Handicap	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Compagna</li> <li>o Comité romand d'orientation et d'éducation professionnelle des invalides (CROEPI)</li> <li>o Groupe du lac et des loisirs pour invalides (GLLI)</li> <li>o Groupe romand d'accueil et d'action psychiatrique (GRAAP)</li> <li>o Pro Infirmis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Accompagnement en gare pour personnes handicapées ou à mobilité réduite</li> <li>o Travail à domicile pour personnes handicapées présentant des difficultés d'intégration sociale</li> <li>o Mise à disposition d'un espace de rencontre et de loisirs à Vidy</li> <li>o Consultation sociale, permanence téléphonique, publications et conférences</li> <li>o Permanence sociale</li> </ul>
Vie associative	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Cercle ouvrier lausannois (COL)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Location de salles (soutien à la vie associative)</li> </ul>
Famille	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Association des familles du quart-monde de l'ouest lausannois</li> <li>o Association des familles monoparentales et recomposées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Aide, conseil, encadrement et animations pour familles particulièrement précarisées</li> <li>o Conseil social, entraide, soutien financier, garde d'enfants</li> </ul>
Logement	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Foyer unioniste de Lausanne (FUL)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Location de studios pour jeunes en formation</li> </ul>
Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Association des vieillards, invalides, veuves et orphelins (AVIVO)</li> <li>o Connaissance 3</li> <li>o Mouvement des aînés (MdA)</li> <li>o Pro Senectute</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Permanences sociale, impôts et assurance maladie; animations diverses</li> <li>o Conférences et visites culturelles</li> <li>o Permanence juridique, animations, formations</li> <li>o Consultation sociale, activités des centres de rencontre : tables de midi, animations et sorties diverses</li> </ul>
Prévention	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Sid'Action</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Activités de prévention, groupes de soutien, permanence sociale, animations diverses</li> </ul>

## Activité 2009

L'unité a poursuivi la contractualisation des prestations, démarche issue de l'adoption, en 2006, du préavis de politique sociale communale. Deux conventions avec l'Alsmad et une avec la Croix-Rouge, ayant pour objet les courses alimentaires à domicile et la mise à disposition de repas dans un réfectoire du quartier Sous-gare, sont entrées en force au 1<sup>er</sup> janvier 2009 ; elles font actuellement l'objet d'une première évaluation. Les démarches concernant les institutions actives dans l'échange de savoirs et l'appui aux familles en grande précarité devraient aboutir prochainement.

Parallèlement, l'unité a travaillé de manière étroite au passage de cinq institutions relevant de sa compétence sous l'égide de l'autorité cantonale. Elle a documenté les dossiers traités dans le cadre du Conseil de politique sociale. C'est ainsi que dès 2010 les subventions com-

munes versées au Centre social protestant, au Groupe romande d'accueil et d'action psychiatrique (GRAAP), à la Main Tendue, à Pro Infirmis et à Pro Senectute (pour une part) seront intégrées à la facture sociale cantonale.

## MOBILITÉ

### Prestation

- courses de loisirs pour personnes à mobilité réduite.

## Activité 2009

De 2008 à 2009, la dépense totale s'est accrue de 4%. La progression de celle des taxis s'est ralentie par rapport à la période précédente (+ 13% contre + 60%), tandis que celle de THV a reculé (- 5% contre + 7%), la population des bénéficiaires étant susceptible de s'étendre encore (vieillesse de la population, diffusion de l'existence de la prestation).

	Taxis			THV			Total		
	Clients	Courses	Dépense nette	Clients	Courses	Dépense nette	Clients	Courses	Dépense nette
2004				584	16'499	419'439.80	584	16'499	419'439.80
2005	57	1'391	23'272.50	540	14'843	469'704.40	597	16'234	492'541.90
2006	221	3'665	63'263.80	461	11'286	370'918.90	682	14'951	434'182.70
2007	556	14'926	252'313.90	433	9'979	329'213.30	989	24'905	581'527.20
2008	718	23'295	402'159.40	512	10'735	353'194.40	1'244	34'030	755'353.80
2009	758	27'204	453'677.60	593	9'789	334'386.30	1'351	36'993	788'063.90

## DOMAINE 4 – UNITÉS ET INSTITUTIONS DU DISPOSITIF TOXICOMANIE ET MARGINALITÉ

### ECHANGE DE SERINGUES

#### Prestation

- échanger et vendre des seringues stériles (participation au programme cantonal).

## Activité 2009

### Nombre de seringues distribuées (par Fondation ABS)

Modalités	2007	2008	2009
Distribus	43'644	75'630	77'933
Passage	21'697	20'812	24'128
Automates	10'452	4'944	3'285
Total	75'793	101'386	105'346

### ACCUEIL DE JOUR, NOURRITURE, HYGIÈNE, SOINS

#### Prestations

- distribuer de la nourriture ;
- permettre de se laver et de laver ses vêtements.

## Activité 2009

### Fréquentation du Passage et de la Terrasse\*

	2007	2008	2009
Contacts	23'075	24'060	25'949
Contacts hommes	20'033	20'843	21'826
Contacts femmes	3'042	3'217	4'123
Entretiens	8'047	6'827	5'186
Entretiens d'accueil de nouvelles personnes / personnes acceptées	543 / 286	674 / 310	340 / 150
Soins médicaux	n.d.	n.d.	1'812

\*Fréquentation de la Terrasse (12.2008 au 31.03.2009), 2'660 contacts : 2'265 hommes et 395 femmes.

### Fréquentation du Point d'Eau

	2007	2008	2009
Nombre de lessives	4'640	4'975	5'699
Nombre de douches	2'761	2'766	2'751
Nombre de consultations infirmières	2'863	2'840	2'582
Nombre de consultations médicales	526	516	541
Nombre de consultations dentaires			1'545

### Nourriture distribuée par la CARL

Année	Distribution, en kilos
2007	755'000
2008	520'000
2009	601'936

En 2008, la baisse s'explique par une réorganisation des associations distribuant des cornets alimentaires (de 370 à 200 cornets environ par semaine, entre 2007 et 2008).

### ACCUEIL DE NUIT

#### Prestation

- héberger (gestion des hébergements d'urgence Sleep In, Marmotte, Abri PC).

## Activité 2009

### Fréquentation des hébergements d'urgence (nuitées par mois et par structure)

Année	Abri PC	Marmotte	Sleep In	Total
Total 2007	2'304	9'307	7'523	19'134
Total 2008	3'026	10'715	8'123	21'864
Total 2009	3'047	10'751	8'140	21'938

## PROGRAMMES D'OCCUPATION ET DE MOTIVATION

### Prestation

- occuper, motiver, responsabiliser.

### Activité 2009

#### Fréquentation des programmes Eveil et Sport'Ouverte

Programmes	2007	2008	2009
Atelier l'Eveil, nombre de personnes par jour d'ouverture	8-18	8-18 (moy. 12)	10-24
Sport'ouverte, nombre de personnes accueillies pendant l'année	139	167	104*
Sport'ouverte, nombre de camps sportifs	5	4	5

\* ne sont comptabilisées que les personnes qui ont participé aux activités sportives.

## UNISSET

### Prestations

- présence à la Place de la Riponne (conseil, médiation) ;
- participation à l'ouverture de la Terrasse (janvier à mars 2009).

### Activité 2009

L'uniset a poursuivi son activité normalement à la place de la Riponne, avec une équipe composée de deux collaborateurs-rices du SSL (dont la cheffe de l'unité) et de deux collaborateurs-rices de la Fondation du Levant.

## DOMAINE 5 – UNITÉS DE SUPPORT INTERNE

### UNITÉ FINANCES ET LOGISTIQUE

#### Prestation

- établissement et suivi du budget et des comptes.

### UNITÉ ORGANISATION, DOCUMENTATION, CONFORMITÉ

#### Prestations

- documentation des processus de travail ;
- gestion du système d'information ;
- conseil en organisation ;
- audits internes de conformité aux normes ;
- suivi des audits externes.

## UNITÉ RH

### Prestations

- recruter ;
- élaborer le programme de formation interne ;
- renseigner les cadres et les collaborateurs et collaboratrices.

### Activité 2009

#### Evolution des absences

	2006	2007	2008	2009
Effectif moyen annuel (ept)	175.8	188.96	193.12	196.54
Nombre de jours maladie/accident par ept	14.8	13.87	15.78	17.58
Taux d'absence (en %)	6.01	5.66	6.36	7.24
Taux de rotation	5.18	7.09	7.71	5.59

L'unité RH a été fortement sollicitée pour le recrutement du personnel en raison de l'augmentation de la dotation du service, du remplacement des départs et des malades de longue durée. Elle a par ailleurs mis en œuvre le programme de formation interne, qui a été très suivi.

Elle a participé activement aux travaux de revalorisation des salaires des assistants sociaux afin de renforcer l'attractivité du service sur le marché de l'emploi. Parmi les autres activités de l'unité, notons encore la collaboration avec le service du personnel pour la mise en place de l'aménagement du temps de travail (ATT), introduit au 1<sup>er</sup> décembre.

Si le taux de rotation se retrouve un niveau proche de celui de 2006, le taux d'absence est lui en progression. Il est probable que la charge de travail et les changements liés à la réorganisation aient, dans un premier temps, une incidence négative sur le taux de présence. Il convient cependant de préciser que le logiciel Peoplesoft surestime le nombre de jours d'absence des collaborateurs-rices à temps partiels (60% du personnel du SSL) et que ce nombre serait probablement stable s'il était calculé de la même manière qu'avant l'introduction de Peoplesoft. Pour autant, le service a pris diverses mesures qui s'avèreraient nécessaires et qui porteront effet dès 2010 : introduction de l'ATT, engagement d'un nouvel adjoint RH pour permettre à l'unité RH de garantir un suivi des absences qu'elle n'est actuellement pas en mesure d'effectuer, participation à la démarche que le service du personnel initiera prochainement pour prévenir les absences et favoriser la reprise d'activité des salariés, notamment.

## UNITÉ JURIDIQUE

### Prestations

- suivre l'évolution de la législation et des normes applicables aux diverses prestations du service et contribuer à la mise en conformité des prestations et procédures en vigueur ;
- fournir des avis de droit à la direction et à l'encadrement du service ;
- gérer les suites pénales données aux perceptions indues.

### Activité 2009

#### Plaintes et dénonciations

	2005	2006	2007	2008	2009
Plaintes pénales déposées	19	5	6	13	13
Dénonciations préfectorales déposées	16	60	198	153	176

## SERVICE DES PARCS ET PROMENADES

### MISSIONS DU SERVICE

- entretien d'environ 360 hectares d'espaces verts (y compris les cimetières) et des équipements qui les agrémentent ;
- application des règlements de protection des arbres, autorisations d'abattage ;



- fourniture de décorations officielles ;
- formation d'apprentis. Ils étaient dix-sept en cours de formation à la date du 1<sup>er</sup> août 2009 : une apprentie de commerce; un apprenti dessinateur-paysagiste, six apprentis horticulteurs « paysagistes » et neuf apprentis horticulteurs/trices « plantes en pot, fleurs coupées » ;
- mise à disposition de compétences professionnelles dans le cadre d'études d'aménagements verts et de groupes de travail (dont ceux relatifs au PALM, à Métamorphose et à la restructuration des lignes tl).

## EFFECTIF DU PERSONNEL

### Personnel fixe (sans apprentis)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (SPP)	9	8.6	8	7.8
Bois-de-Vaux 1	15	15	15	15
Bois-de-Vaux 2	14	13	14	13
Bureau cimetières	7	6.45	7	6.45
Cultures	30	29.4	30	29.4
Espaces verts - est 2	35	34	35	34
Espaces verts - nord 3	41	39.5	41	40.1
Espaces verts - ouest 4	40	39	39	38
Espaces verts - sud 1	43	42.5	42	41
Etudes et projets	11	10.4	11	10.4
Inhumation et aménagements	7	7	7	7
Montoie	9	8	7	6
Réparation et transport	26	26	25	24.5
<b>Total</b>	<b>287</b>	<b>278.85</b>	<b>281</b>	<b>272.65</b>

### Apprentis

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n		n	
Administration (SPP)	1		1	
Cultures	9		9	
Espaces verts - est 2	5		5	
Espaces verts - nord 3	0		1	
Etudes et projets	1		1	
<b>Total</b>	<b>16</b>		<b>17</b>	

### Mouvements du personnel (sans apprentis)

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	embauches	fin d'emploi
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>16</b>

### Motifs des fins d'emplois

Démission	13
Retraite	2
Licenciement	1
<b>Total</b>	<b>16</b>

## ELÉMENTS PARTICULIERS

### Expositions, manifestations

La quatrième édition de la manifestation Lausanne Jardins a rencontré un franc succès. Les cinq projets créés par les collaborateurs/trices du service : « Plantons ! », « Tunnel

dessus-dessous », « la Reconquête », « la Revanche de la Fresa » et « L'Ere du Futur » ont rivalisé avec les meilleurs projets des équipes internationales.

### Protection des arbres

Les requêtes en abattage, toutes affaires confondues, ont progressé de 225 à 248 (+ 10%).

Les dénonciations à la Préfecture ont également progressé : 16 cas pour cette année.

Faisant suite à la réponse à la motion Hottinger, les démarches pour la mise au pilier public des demandes d'abattages ont été achevées.

### Protection de la nature / Entretien différencié

L'exposition itinérante dans les parcs, accompagnée de visites commentées, s'est poursuivie.

La manifestation « Chemin de la pierre », avec construction d'un mur en pierres sèches à la Gottettaz a rencontré un écho particulièrement réjouissant.

La présentation, sur place, de l'avant-projet de renaturation de Sauvabelin a reçu un accueil favorable.

### Ateliers

La création d'un pool des camions au service des routes et mobilité, avec transfert des véhicules et personnes concernées a entraîné une réorganisation de cette section.

L'installation de nouvelles poubelles enterrées de grande capacité aux bords du lac donne des résultats prometteurs.

Parmi l'éventail des prestations effectuées, citons encore la pose de la statue de M. Kapodistrias, la remise en état du chemin de la Louve, et la réfection des WC du cimetière du Bois-de-Vaux.

### Collaboration avec d'autres directions

Une intense collaboration s'est poursuivie avec les Directions de la Jeunesse et de l'éducation, Culture, logement et patrimoine, Sécurité publique et sports, tant pour des études, projets et réalisations, que pour fournir conseils et assistance.

A noter également l'excellente collaboration qui s'est poursuivie avec le BiCan (Bureau d'intégration canine), d'autant que les travaux de déplacement du PECL ont été entrepris.

### Etudes, participations multidisciplinaires

Les gros projets tels que PALM et Métamorphose ont continué à solliciter fortement les architectes du service.

### Plantages

A l'issue de la manifestation L'J 09, le projet « Plantons ! » a été converti en plantages pour les habitants de Praz-Séchaud avec la mise à disposition de 29 parcelles. Le bas du parc de la Solitude a également pu être aménagé pour recevoir 5 « planteurs ».